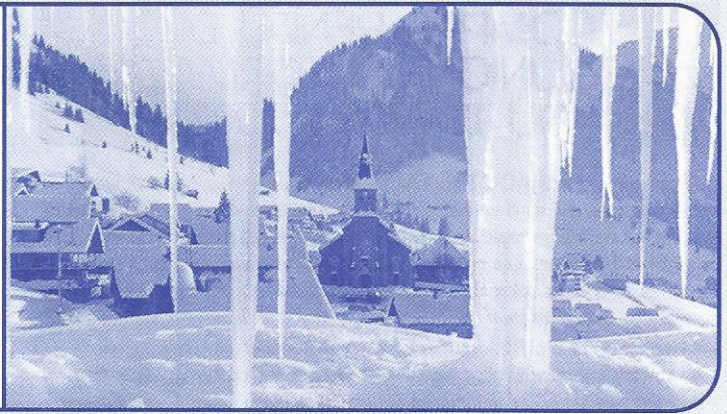


Entre Nous

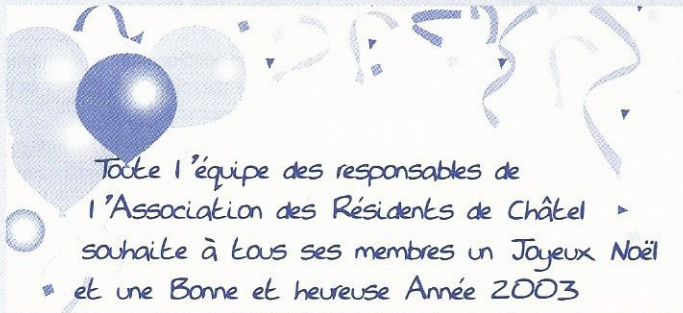
N° 50 Décembre 2002



Délic photo Châtel

BULLETIN D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION AMICALE DES RESIDENTS DE CHÂTEL - B.P.n°34 - 74390 CHÂTEL

Site internet : <http://perso2.option-service.fr/residentschatel> - Courrier électronique e-mail : residentschatel@yahoo.fr



Toute l'équipe des responsables de
l'Association des Résidents de Châtel
souhaite à tous ses membres un Joyeux Noël
et une Bonne et heureuse Année 2003

Editorial

Chers Amis,

Nous voici arrivés au cinquantième numéro de notre bulletin d'information. Cet événement suscite nécessairement plusieurs réflexions :

D'abord, son évolution qui est allée de pair avec l'évolution de notre Association : d'une simple page dactylographiée du N° 1 en octobre 88, on est passé progressivement à ce jour, à des "4 à 8 pages" en couleurs afin de présenter d'une manière agréable une lecture aussi intéressante que possible.

Mais que de problèmes repris régulièrement au fil des numéros successifs : sauvegarde d'environnement, sauvegarde de la qualité du site et du village, taxes et impôts (qu'est-ce qu'on nous prépare encore ce jour avec la taxe de séjour ?), infrastructure d'accompagnement du développement, circulation et contournement du centre, pollution, coût de l'eau et sa partie fixe, coût des remontées mécaniques, etc...

Si nous avons pu au fil des années apporter des idées, attirer l'attention sur certaines anomalies, activer certaines réalisations, nous le devons notamment à la vigilance et la persévérance souvent exprimées dans ce journal, mission qu'il doit continuer à assumer.

En outre, l'existence de ce bulletin qui suscite l'intérêt de la grande majorité de nos adhérents comme ceux-ci nous l'ont fait savoir, est un lien régulier qui les unit à la vie de Châtel et les rapproche en pensées de ce lieu qu'ils ont choisi pour leurs moments de détente sportive et familiale.

Enfin, - et ce n'est pas le moindre - ce bulletin est l'expression d'une présence forte mais amicale, attentive et vigilante mais constructive, sérieuse mais ouverte, traduction d'une réalité "incontournable".

Ceci montre combien est importante l'édition de ce bulletin et c'est pourquoi, nous nous attachons dans toute la mesure du possible, - c'est notre souhait malgré le travail et les coûts importants qu'elle nécessite - d'offrir régulièrement quatre numéros annuels. Ceci explique d'autre part la raison de l'augmentation de un € qui est demandée par ailleurs, pour la prochaine cotisation.

Et que vive notre bulletin !

A Jadot
Président

NB : Faute de traducteur, le résumé en anglais n'a pu être préparé.

Les Cloches...

Elles sont arrivées... les cloches, ... Nous ne pensons évidemment pas, en disant cela, à quelques visiteurs égarés au fond de la vallée d'Abondance mais à 7 vraies et solides cloches.

Elles étaient tellement impatientes de venir loger dans leur village qu'elles n'ont pas attendu Pâques, comme c'est leur habitude mais elles voulaient être à Châtel pour Noël et puis, elles ne venaient pas de Rome mais d'Anancy où elles sont nées; ce qui est tout de même moins loin.

Elles étaient présentes dans l'église de Châtel le dimanche 20 octobre suspendues fièrement à leur support garni de jolies fleurs.

Elles sont magnifiques... un teint bronzé et rutilant à faire pâlir d'envie les aoûtiniennes de la Côte d'Azur. Sur chacune d'elles sont gravés l'année 2002 et l'écusson de Châtel.

Elles furent bénies par Monsieur le Curé, reçurent le mot de bienvenue de Monsieur le Maire et puis notre artiste, Madame Brigitte David Cruz, nous réjouit par une jolie mélodie obtenue en frappant délicatement sur les cloches à la bonne mesure.

Impatientes de trouver leur nouveau logis, elles montèrent le jour suivant, dans le clocher faire connaissance de leurs 6 compagnes plus âgées ce qui leur permettra de réjouir nos oreilles par leurs bavardages cristallins.

Mais actuellement elles parlent encore tout bas et ne révéleront leurs secrets que lorsqu'elles seront bien liées entre elles par tous les câbles de "connectique" (quel mot affreux !) qui leur permettra alors de nous révéler tous leurs talents dans un choix d'une quarantaine de mélodies.

Nous serons donc bientôt charmés dans nos chemins et nos places, dans nos pâturages et nos bois, par les notes cristallines et harmonieuses qui réjouiront tout le monde jusqu'aux esprits les plus chagrins (pour autant qu'il y en aient à Châtel).

Bienvenue, Mesdames les cloches... les vraies...

DENIÈRE MINUTE...

Des informations sur la taxe de séjour vous seront communiquées lors de l'Assemblée Générale et dans le prochain bulletin d'information.

Pensée

" Toutes les ambitions sont légitimes,
sauf celles qui marchent sur la misère
ou la crédulité de l'homme "

Joseph CONRAD

COMPTE RENDU DE LA REUNION D'INFORMATION DU 12 AOUT 2002

Le Président André JADOT souhaite la bienvenue à tous les participants de cette réunion, qui sont venus, une fois de plus bien nombreux – 120 personnes – Il donne un rapide compte rendu du budget qui se porte bien, 640 adhérents à ce jour. Les relations avec les autorités municipales sont très franches, fermes et correctes (2 à 4 réunions par an). 3 à 4 problèmes sont souvent à l'ordre du jour :

- la circulation et la pollution dans Châtel – le contournement de Châtel
- les constructions nouvelles – qualité et sauvegarde de l'environnement
- les liaisons à ski entre le Linga et Super Châtel
- problèmes de la facturation de l'eau

Etant donné qu'il existe entre l'Autorité Municipale et l'Association un respect mutuel on peut espérer que les Autorités Municipales tiendront compte de nos avis dans la mesure des possibilités.

La circulation à Châtel risque d'évoluer d'une façon qui ne sera pas toujours conforme aux souhaits des adhérents, mais l'Association veillera que les inconvénients soient minimalisés et que toutes les variantes soient examinées avant de prendre une décision – obtenir une efficacité maximum pour une quantité de désagrèments minimum.

Les nouvelles constructions : on ne peut pas empêcher de construire mais ce qu'il faut c'est sauvegarder la qualité de l'architecture qui doit être plus poussée que dans le passé, plus d'espaces verts ; nous avons compris que du côté de la mairie c'est un souci nouveau qui existe et on espère qu'il sera respecté.

Liaison de ski entre Linga et Super Châtel ne devrait se faire que dans 4 ou 5 ans mais elle est bien dans l'esprit de tout le monde et de la municipalité.

André JADOT explique qu'il existe actuellement une grande confusion entre les abonnés et la société de distribution de l'eau.

Dans le cas d'immeubles collectifs qui ne possèdent qu'un seul compteur d'eau, la facturation émise par la commune (distributrice de l'eau) n'est pas conforme à la loi.

Elle contient en effet dans ce cas, un terme fixe qui comprend en plus du coût de la location du compteur **un montant forfaitaire par logement**. Or, le contrat d'abonnement est un contrat entre la commune et le seul **ensemble des propriétaires** de l'immeuble (puisque'il n'y a qu'un seul compteur) cad le syndicat de copropriété et **non les propriétaires individuels**. Il ne devrait donc pouvoir y avoir de terme fixe forfaitaire par propriétaire. Finalement, ce terme fixe forfaitaire par logement est une sorte de taxe pour les consommateurs.

Le montant ainsi récolté est entièrement reversé au service de distribution de l'eau et rentre entièrement dans ses recettes. Cette manière de procéder de la commune trouve une explication dans la forte variation saisonnière de consommation qui requiert des installations fixes partiellement inutilisées hors saison. Il n'empêche que cette façon de procéder n'est pas conforme.

Conscients que le coût global de distribution de l'eau doit de toute façon être couvert, la position de l'AARC est qu'il faut trouver un moyen d'équilibrer le budget de l'eau avec des **tarifs équitables** (p. ex variables) qui tiennent compte du prix de revient **réel** en abandonnant la structure non conforme actuelle de facturation.

Il informe que le trophée de ski organisé par Gérard VAN LOO aura lieu, après étude du sondage : **2 JANVIER 2003** et sera suivi d'un repas le même soir dans le chapiteau du LINGA.

Le nouveau bulletin d'information de la Commune de CHATEL est à votre disposition en Mairie. Il remercie Christiane SIFFER pour son dévouement et lui donne la parole pour exposer et commenter les activités de l'été.

Elle commente les activités de cet été :

- la St LAURENT – grand succès du concours " Connaissez vous votre région " concours qui a attiré beaucoup de monde dont des chatellans – et qui était suivi d'une distribution de prix offerts par l'Association l'Office du Tourisme, et la SEML.
- Le concours de PETANQUE suivi d'un repas – très bons résultats
- Une excursion à BARME (en Suisse) qui avait été remise à cause du mauvais temps – montée au col de Cou et visite d'une station ornithologique où ont pu être observés les oiseaux (pesée, baguage, mensuration etc..) puis retour et arrêt à la Cantine des Dents Blanches
- Une excursion au col de SAIX (dans le chalet de Mme THEO) très bon accueil très bonne ambiance malgré le mauvais temps
- La traversée du lac d'EVIAN vers LAUSANNE pour visiter le Musée des Jeux Olympiques.

A l'attention des promeneurs, elle conseille vivement de faire l'acquisition d'un nouveau livre vendu à l'Office du Tourisme – 40 excursions dans la région – belles photos.. et félicite l'Office du Tourisme pour le travail qui a été fait sur les chemins – très bonnes indications – ainsi que les chemins de découvertes montée vers l'arrivée du fantastible (connaissance des oiseaux) ainsi que du chemin de découverte qui monte au chalet de Mr DUNAND (Linga)

L'Association a donné son Bulletin d'Information à un autre imprimeur de Strasbourg ce qui facilite le travail de la secrétaire qui s'en occupe très activement. Le bulletin comporte des articles de la vie de Châtel (articles qui sont fort appréciés par beaucoup de lecteurs)

JADOT rappelle à tous l'existence d'un site Internet qui est très bien fait par un adhérent, Mr JAHAN - malheureusement ce site à l'heure actuelle n'a pas encore connu un nombre suffisant de visiteurs..

Plusieurs adhérents nous ont demandé si les propriétaires de logements pouvaient obtenir la carte d'hôte . Question sera posée à M. le Maire .

André JADOT regrette que personne ne soit volontaire pour organiser un concours de dessin, toute personne intéressée peut proposer sa candidature pour un concours qui aurait lieu en 2003..

Albert FLANDIN qui avait été Président de l'Association durant de nombreuses années. Se déclare tout heureux d'être parmi les adhérents et il reconnaît beaucoup d'anciens de la première heure cad 14 ans.

Il félicite André JADOT qui a fait beaucoup pour l'Association : sondage, comptabilité par ordinateur – prospectus dans les boîtes aux lettres – rencontres avec le maire etc..

André JADOT précise que les adhérents ne doivent jamais hésiter à donner leur point de vue, soit par lettre, soit par courrier électronique ; il s'efforce en principe de répondre à tous les courriers.

Arrivée de Mr THOULE Maire de Châtel, sous les applaudissements de l'assistance. Il est accompagné de Jean François CRUZ ler Adjoint, Mr SANDRA, Directeur Général des Services, Christian RUFFET Directeur de la SEML, Jean François VUARAND Directeur de l'Office du Tourisme, Michel GIRARD, Directeur de la communication à la SEML.

Monsieur THOULE, après avoir donné les informations sur le dernier conseil municipal : l'installation de nouvelles cloches à l'église - la situation financière entre la SEML et la Commune - la toiture du presbytère - les trottoirs - les aménagements du Lac du Vonnès - les voies du contournement dans la village - le remplacement de 6 ou 7 navettes non polluantes - nouvelles installations pour le ski etc... passe aux questions-réponses de l'assemblée.

DEBATS

Q. – Carte d'hôte pour les résidents – gratuité pour les seniors des remontées mécaniques pendant l'été :

R. – C'est le Syndicat Intercommunal qui la gère et cette carte a été mise en place pour fidéliser la clientèle sur le Val d'Abondance et elle permet de donner des informations sur les locataires

J.F VUARAND va retranscrire la demande des propriétaires qui se trouvent plus mal lotis au syndicat intercommunal

Mr RUFFET précise qu'il y avait une gratuité des remontées mécaniques pour les + de 75 ans mais cette gratuité a été retirée voilà déjà quelques années. (les Suisses n'étant plus d'accord avec cette gratuité)

Q. – Est-il prévu la poursuite des trottoirs vers le centre du village et est-il prévu une déviation du village ?

R. – des travaux du parking au lac de Vonnès ont été réalisés et la Commune a profité de ces travaux pour faire les trottoirs – il est prévu bien entendu de faire la jonction de cette partie de trottoir déjà réalisée jusqu'au centre.

Une étude sera faite pour faire la déviation de Châtel .



Q. – La route prévue au POS depuis de longues années qui descendrait de l'Hôtel BELLEVUE vers la route du Linga sera-t-elle un jour réalisée ?

R. – Le POS est en révision – une nouvelle étude est en cours et ce qui est prévu disparaîtra difficilement

Q. – qu'est devenu tout le matériel 2 à 3000 lampes qui avaient été commandées pour faire une Croix de Savoie sur la pointe du Midi ? quant allez vous faire imploser le bâtiment sur la Savonnette ? que va devenir le téléski de Vonnes ? qui va réparer la route qui descend vers les bâtiments ?

R. – Mr THOULE n'est pas au courant de tout ce matériel – il découvre tous les jours ... ! Il va se renseigner. Il aimerait bien rencontrer les présidents des copropriétés, car à plusieurs reprises il a rencontré l'avocat du promoteur pour en discuter (et non Vivien) Il aimerait sortir ce dossier car il n'aimerait pas avoir une autre carcasse, comme celle des 4 Saisons, car d'après lui, la démolition qui sera demandée peut durer 10 ans. La route en question est une route privée et la commune n'entreprendra pas de travaux.

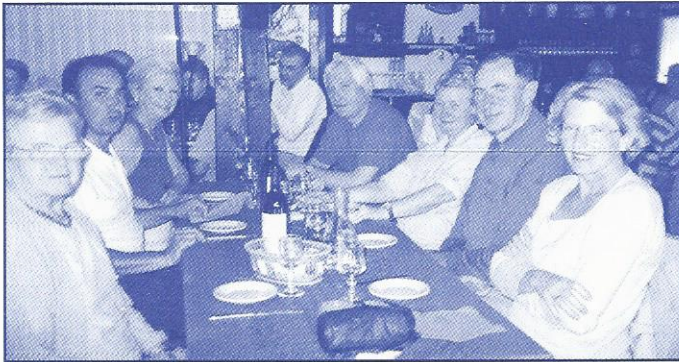
Mr RUFFET : il faut retrouver des droits de passage sur la piste de Vonnes (actuellement nous avons le droit de passage sur 2 à 3 parcelles – négociation en cours pour obtenir les autres droits de passage à l'amiable) Attente des résultats du Tribunal Administratif.

Q. – Pourrait on déplacer le marché ?

R. – Question à revoir car les maraîchers ayant déjà changé d'emplacement plusieurs fois ne seraient pas d'accord – il a déjà étudié de prolonger un peu le marché par le parking de la maison Chatellanne – mais c'est un sujet qui sera étudié prochainement –

Q. – route de Thonon sans trottoirs

R. – Il sera étudié une prolongation des trottoirs dans ce secteur .



A propos des ——— — caractéristiques de Châtel

Après avoir décrit brièvement dans des bulletins précédents, l'histoire de Châtel, son habitat...ses chalets... parlons un peu de quelques caractéristiques de son langage.

Sans doute est-il arrivé à beaucoup d'entre vous de vous demander la signification de certains termes entendus ou découverts sur des poteaux indicateurs ou sur certaines cartes géographiques ou dans la bouche de Chatellans.

D'abord, quelques explications générales :

Le patois qui varie d'un village à l'autre est encore parlé par les anciens et... beaucoup de jeunes, s'ils ne le parlent pas ou plus, du moins le comprennent.

On peut classer cette langue dans le groupe des parlers romans auquel on a donné le nom de franco-provençal, et l'usage était en vigueur dans l'ancien royaume burgonde: les cantons suisses de Neuchâtel, Vaud, Genève, le Valais, mais aussi la Vallée d'Aoste et, en France, le Nord du Dauphiné, la Bresse, le Bugey et bien sûr, les Savoie.

Ce patois se rattache à la fois à la langue d'oc et à la langue d'oïl et emprunte de nombreuses sources prélatines: ligures, allobroges, germaniques. Mais on trouve l'empreinte celtique notamment à travers les noms ou expressions servant à désigner les sommets de montagnes et les cours d'eau dans la vallée d'Abondance comme dans le Val d'Illeiz voisin ou le Val d'Aulps.

Ensuite, quelques particularités :

- En patois, le genre des mots diffère souvent du français. On entendra, par exemple, une accordéon, un horloge. Et comme on peut le constater en italien, les arbres fruitiers sont souvent au féminin. na nuîè: un noyer.

- En patois, le V se prononce ou: viens ouar, pour viens voir. Des radicaux, des noms géographiques sont spécifiques à la région; les terminaisons en AZ ou OZ ou EX se prononcent ainsi: La Paraz = La Pare; Avoriaz = Avoria; La Clusaz = La Cluse; Chevenoz = Chevenne... Chamonix, Bernex, Argonnex, Excenevex doivent oublier le X... Origine de ces différences? Il n'y avait guère plus de deux ou trois personnes qui savaient écrire par commune et ces gens qui possédaient le savoir ornaient la fin de leurs mots de dessins qui ont été mal retranscrits (?).

- Les terminaisons ENS se prononcent IN. Exemple: Lens, Ardens, Mens, Samoëns se prononcent Lin, Ardin, Min, Samoin.

- Le radical EVE signifie eau: Evian, Evouette. Le Malève d'Abondance = mauvaise eau.

- Tavaillon: tranche de bois (épicéa) de 40 cm sur 20 cm coupée selon le sens du bois et clouée sur le toit; ces palettes, quand elles sont en mélèzes (Chamonix) s'appellent des ancelles et en pierre, des lauzes.

Enfin, quelques mots locaux typiques :

- *Le nant*: torrent, ruisseau - *Le sex, le cé*: le rocher, du latin saxum - *Le feu, la Fordaz*: du latin forculum, le col. - *Pertuis*: passage, col. - *Plagne*: petit plateau d'altitude. - *Adroit, adret ou endroit*: versant de la vallée située au Midi. - *Avers ou envers*: versant de la vallée située au Nord. - *Combe*: colline ou berceau. - *Frasse*: pays fermé par les bois. - *Le næud*: le bassin. - *Le courtil*: le jardin. - *La louïe*: le balcon. - *L'armache*: le balai. - *Balme*: grotte.

Bassachaux.- la "chaux" basse. Mot très fréquent en Haute-Savoie et en Valais (Tsau). Origine gauloise, pâturage de haute montagne où l'herbe est rare. Chaux "dérosée" la plus vite au soleil où la rosée s'en va de bonne heure.

Joux-Plane - Pré-la-joux - Joux-Verte (racine celtique): désignant la forêt de montagne; dérivés: Jura, Jorat, Jorasse...

EXPRESSIONS COURANTES tirées du patois

- **Adieu**: bonjour, au-revoir (se dit aux personnes que l'on tutoie).
- **Ambrune**: myrtille.
- **Apponce**: morceau rajouté.
- **Apondre**: ajouter.
- **Arvi**: au revoir.
- **Atriaux**: mets local fait à partir d'abats de cochon.
- **Avouaner**: faire de vives remontrances (presque manuellement !).
- **Baniolet**: récipient rond, large, dans lequel repose le lait.
- **Bise**: vent du Nord.
- **Bocon**: peu de, un morceau de; exemple: un morceau de tomme (un bocon de tomma).
- **Bourne**: conduit d'une cheminée de bois.
- **Bourru**: vin nouveau.
- **Carre**: une carre, une averse.
- **Chalée**: trace (dans la neige).
- **Champ**: aller en champ: aller garder les bêtes dans les pâturages.
- **Chevres motte**: chèvres sans cornes.
- **Cornet**: sachet.
- **Derocher**: tomber, "dévisser" d'un sommet.
- **Embrumes**: nom féminin: myrtilles.
- **Emmoutagner**: emmener les bêtes en alpage.
- **En châpler**: taper la faux pour l'aiguiser.
- **Fouaner**: faire les foins.
- **Fruitière**: fromagerie.
- **Gapian**: ou gabelon: le douanier.
- **Gouille**: flaque d'eau; par la suite: lac.
- **Pèle, poêle**: chambre chaude attenante à la cuisine ou cuisine d'hiver.
- **Plan**: tô plan: tout doucement.
- **Pochon**: poche: louche, cuillère de bois.
- **Régent**: instituteur.
- **Remuer**: aller d'un alpage à l'autre.
- **Rester**: habiter.
- **Rhailleur**: rebouteux.
- **Serac**: fromage fabriqué à partir du petit lait; puis blocs de glace.
- **Seulement**: entrez seulement, entrez donc.
- **Tavan**: taon.
- **Vogue**: fête patronale.
- **Y**: employé très fréquemment pour: le, là-bas, donc.

**Et quand nous rencontrerons ces mots,
nous serons satisfaits de les comprendre...**

FORFAITS REMONTEES MECANIKES

de Châtel

TARIFS* hiver 2002/2003 (publics)

DUREE	INDIVIDUELS			FAMILLES		
	ADULTES	JEUNES / SENIORS	ENFANTS	ADULTES	JEUNES / SENIORS	ENFANTS
1/2 jour	19 €	16 €	14 €			
1 jour 11 h	23 €	20 €	17 €			
1 jour	27 €	23 €	20 €			
2 jours	54 €	46 €	41 €			
3 jours	76 €	64 €	57 €			
4 jours	93 €	80 €	70 €	84 €	72 €	63 €
5 jours	108 €	92 €	82 €	97 €	83 €	74 €
5 jours NC	118 €	100 €	89 €	106 €	90 €	80 €
6 jours	123 €	105 €	93 €	111 €	95 €	84 €
Saison	476 €	405 €	357 €	405 €	344 €	304 €

FORFAITS REMONTEES MECANIKES

de Châtel et Portes du Soleil

TARIFS* résidents hiver 2002/2003

DUREE	INDIVIDUELS			FAMILLES		
	ADULTES	JEUNES / SENIORS	ENFANTS	ADULTES	JEUNES / SENIORS	ENFANTS
5 jours	103 € (-5%)	88 € (-5%)	78 € (-5%)	92 € (-5%)	79 € (-5%)	70 € (-5%)
5 jours NC	112 € (-5%)	95 € (-5%)	84 € (-5%)	100 € (-5%)	86 € (-5%)	76 € (-5%)
6 jours	117 € (-5%)	100 € (-5%)	88 € (-5%)	105 € (-15%)	89 € (-5%)	79 € (-5%)
Saison	344 € (-27%)	293 € (-27%)	259 € (-27%)	344 € (-15%)	293 € (-15%)	259 € (-15%)
Saison Portes du Soleil (1)	474 € (-20%)	379 € (-20%)	318 € (-20%)	403 € (-20%)	322 € (-20%)	270 € (-20%)

* Les pourcentages sont indiqués par rapport au prix public.

Adultes : de 23 ans à 59 ans ; **Jeunes** : de 16 à 22 ans ; **Enfants** : de 5 ans à 15 ans inclus ; **Seniors** : à partir de 60 ans

Familles : à partir de 4 personnes du même foyer fiscal et pour des séjours de 5 jours et plus

5 NC : 5 jours non consécutifs temporisés sur 7 jours

Forfaits inférieurs à 3 jours émis sur code barre gratuit ou support " Mains Libres " au prix de 3€ Forfaits 3 jours et plus émis sur support " Mains Libres "

FORFAITS REMONTEES MECANIKES

Portes du Soleil

TARIFS* hiver 2002/2003 (publics)

DUREE	ADULTES	SENIORS	ENFANTS	DUREE	ADULTES	SENIORS	ENFANTS
1/2 jour	26 €	21 €	17 €	9 jours	221 €	177 €	148 €
1 jour	34 €	27 €	23 €	10 jours	237 €	190 €	159 €
2 jours	66 €	53 €	44 €	11 jours	252 €	202 €	169 €
3 jours	94 €	75 €	63 €	12 jours	265 €	212 €	178 €
4 jours	120 €	96 €	80 €	13 jours	278 €	222 €	186 €
5 jours	143 €	114 €	96 €	14 jours	290 €	232 €	194 €
6 jours	164 €	131 €	110 €	15 jours	302 €	242 €	202 €
7 jours	184 €	147 €	123 €	Saison	592 €	474 €	397 €
8 jours	203 €	162 €	136 €				

(1) Saison " Famille " Portes du Soleil (à partir de 4 personnes du même foyer fiscal)

Adulte : 503 €

Enfants : 337 €

Seniors : 403 €

Adultes : de 16 ans à 59 ans

Enfants : de 5 ans à 15 ans

Seniors : à partir de 60 ans

Forfaits inférieurs à 3 jours émis sur code barre gratuit ou support " Mains Libres " au prix de 3€

Forfaits 3 jours et plus émis sur support " Mains Libres "

* Les tarifs et renseignements ci-dessus sont donnés à titre indicatif et peuvent être sujets à modifications

EXTRAIT DES GRANDES DATES DE L'HIVER

(Pour les autres dates veuillez consulter l'Office du Tourisme)

26 décembre: concert clarinette Guy Perrault à l'église
31 décembre: spectacle pyrotechnique de la St Sylvestre
2 janvier: 12^e course des résidents stade du Linga
19 février: 20h30 soirée secours et montagne : démonstration des différentes techniques d'évacuation et de secours employés en montagne - Stade du Linga
19 février: critérium régional - course de ski alpin - stade du Linga
4 mars: Châtel fait son carnaval
8 et 9 mars: étape du Championnat de France Minimes, hommes et dates Géant et slalom

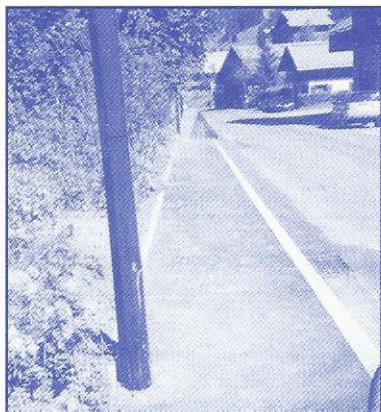
9 et 11 mars: Démo Tour Rossignol - jeux, concours et test de matériel avec village partenaire - stade du Linga
10 au 14 mars: La cavale des Contrebandiers raid des Portes du Soleil
29 mars: La montée du Linga «Patrick Blanc» course de ski, nouveau record à battre en 39 minutes et 22 secondes
29 avril (Pâques): Jeux de piste dans le village et course aux oeufs

Quelques NOUVELLES de Châtel...

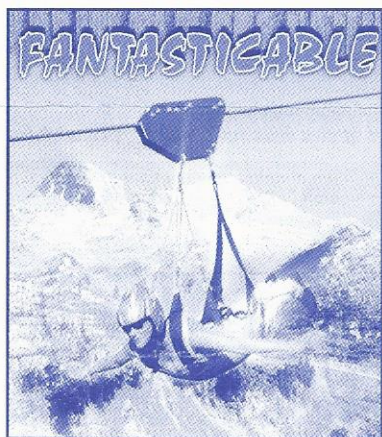
- **CHÂTEL TOUR** a déménagé: il a quitté l'Office du Tourisme pour un rez-de-chaussée situé sur la route de Thonon du même côté mais un peu plus bas que le parking. Le local est agréable, bien éclairé, le matériel informatique et de communication fonctionne et l'accueil de tout son personnel toujours souriant!

- **TROTTOIRS ET STATIONNEMENTS:**

La grande surface, située à peu près en face du lac de Vonnes et de l'autre côté de la route, a été emménagée en aire de stationnement d'environ 25 places. Depuis cette aire, un trottoir a été construit le long de la route vers le centre de sorte qu'il ne reste qu'environ 200 mètres sans protection pour les piétons.



- **TÉLÉSIÈGE DE LA CHAUX DES ROSÉES:** (2.600 skieurs à l'heure - durée du trajet: 4 min. - 4,5 Mi. d'€) est en cours de construction; les poteaux sont installés; la mise en service et l'inauguration sont prévues pour la première moitié de décembre 2002 selon programme initial.



- **FANTASTICABLE:**

6.500 candidats à la descente ce dernier été alors que les prévisions se situaient au niveau de 3.500 à 4.000; donc grand succès. Une très bonne réalisation d'un chemin très bien tracé, de découvertes des oiseaux de la région pour monter à l'arrivée du FANTASTICABLE - L'année prochaine n'hésitez pas à faire cette petite ballade avec vos enfants...

- **PROMENADES À CHÂTEL**

Vous qui aimez vous promener à Châtel et ses environs, un bon conseil: Faites l'acquisition du nouveau livre édité par l'Office du Tourisme et paru ce dernier été. Il n'est pas trop tôt pour l'acheter, faites le dès que vous pouvez car il vous permettra de rêver cet hiver en préparant vos prochaines randonnées d'hiver ou d'été.

Ce livre comprend une quarantaine de promenades avec, pour chacune d'elles, une belle photo en couleurs, une carte en couleurs également, une description générale très claire et un résumé donnant la durée, le dénivelé et la difficulté.

Le tout est précédé d'une description générale de l'environnement de Châtel, ainsi que de sa flore et de sa faune.

A conseiller à tout amateur de la nature.



UNE «CANTINE» AU PIED DES DENTS BLANCHES

(EXTRAIT d'un article paru dans le DAUPHINE)

Le refuge des Dents Blanches a presque un siècle... et la particularité d'avoir presque toujours été tenu par des femmes... Découverte d'un chalet typique, situé à Champéry, tout près de la frontière franco-suisse au cœur du domaine des Portes du Soleil et au pied du massif des Dents Blanches.

A pied, à cheval, à VTT ou en voiture... Ces différentes méthodes d'accès sont utilisables pour se rendre aux chalets de Barme, sur les hauteurs de la station helvétique de Champéry, au sein du domaine des Portes du Soleil. Mais les "puristes" préféreront bien sûr, emprunter les chemins montagnards pour accéder au refuge particulièrement accueillant.

C'est actuellement Véronique Python, qui a repris en main les destinées du refuge, avec le soutien de son compagnon Jacky Pochon, guide de haute montagne. Si Jacky propose une école d'escalade (sur les falaises surplombant le refuge) des camps pour les jeunes et des courses en haute montagne, c'est à Véronique qu'il revient de diriger la maison.



Situé à 1498 m d'altitude, non loin du sentier GR5, le refuge est certes accessible en voiture (route et chemin ouverts en 1962) ceci depuis Champéry, mais on préférera cela va de soi, s'y rendre à pied ou éventuellement en VTT ou à cheval, puisque le refuge est aussi gîte équestre des Portes du Soleil,

On conseillera la traditionnelle assiette valaisanne (viande fumée et séchée par les soins des propriétaires, saucisse, jambon fumé et lard) éventuellement arrosée du célèbre Fendant ou d'un Gamay rouge. "Pas de grands menus mais une suite de produits locaux, allant du jardin ou de l'alpage à la cheminée, au fourneau ou au grill, pour des repas simples et authentiques"...

- **PORTES DU SOLEIL**

Un nouveau secrétaire dans l'Association des Portes du Soleil.

C'est Bruno Gillet qui a été nommé Secrétaire Général de l'Association des Portes du Soleil, nomination effective à partir du 1er octobre 2002.

Bruno Gillet est un homme du Pays. Il a conduit l'Office du Tourisme de Châtel puis le secrétariat des Portes du Soleil pendant 11 ans.

Après diverses activités dans le domaine touristique, dans le secteur de la distribution et des services, il nous revient, fort d'une grande expérience et d'une bonne connaissance du métier qui l'attend.

L'Association Amicale des Résidents vous souhaite "Bonne chance", Monsieur Gillet, et "Bon travail." !

Nous avons appris avec tristesse le décès le mercredi 24 juillet 2002, à la veille de ses 83 ans, de Léon BAUD Résident à la Chapelle d'Abondance, administrateur et à l'origine de la création de l'Association amicale des résidents de la Chapelle d'Abondance (AARCA). Pendant plus de 30 ans il était président du club de bridge de Deuil la Barre.

Il avait organisé onze tournois de bridge à la Chapelle d'Abondance qui réunissait plus d'une cinquantaine de bridgeurs.

Nous adressons à sa famille toutes nos condoléances.

20^e ANNIVERSAIRE du jumelage

En avril dernier, une importante délégation de Boersch-Klingenthal s'est rendue à Châtel pour fêter le 20e anniversaire du jumelage. Pour rendre la politesse à leurs amis, les citoyens de Châtel ont fait le voyage en alsace début septembre.

Des liens durables

Après une entrée en matière musicale par l'Echo des Alpes, la musique municipale de Châtel dirigée par Jacques Burlet, et la présentation de la station de Châtel par Jean François Vuarand, directeur de l'office du tourisme, Philippe Meyer, maire de Boersch a salué la forte délégation de Châtellans qui a fait le déplacement avec à sa tête, le maire Philippe Thoule. Il s'est réjoui de la présence du conseiller général Alphonse Troestler qui a vécu l'histoire du jumelage depuis son début " de Horst Wimmer, des collègues maires des environs et des adjoints. " Je tiens à saluer toutes les personnes présentes, absentes et décédées qui sont à l'origine de cette belle histoire. Les deux maires de l'époque, André Crépy et Gérard Lehmann, Fernand Messmer, chef de corps honoraire et biens d'autres sont les principaux acteurs de ce jumelage. " a enchaîné le maire en disant que cette alliance a été conclue dans le but de créer des liens, non seulement entre les personnes, mais aussi entre deux communes françaises. Des liens personnels amicaux se sont noués et nous nous en réjouissons. C'est le signe que tous ceux qui se sont engagés en 1982 ont vu juste, a indiqué le maire en ajoutant que les deux collectivités se sont engagées à se soutenir mutuellement, à se porter secours si l'éventualité s'en présentait, à vivre comme des voisins et non comme des étrangers.

Un message d'amitié

Philippe Thoule, maire de Châtel, a, après les salutations d'usage, rendu hommage aux artisans du jumelage. " Nous éprouvons beaucoup de plaisir à vous rencontrer " a déclaré le premier magistrat avant d'évoquer les nombreux échanges sur le plan associatif, avec les pompiers, la musique, le troisième âge, les scolaires, et les jeunes mariés " qui ont droit à un séjour dans nos communes respectives " .

Le maire a conclu en disant "un jumelage, ce n'est pas qu'une amitié entre deux maires, c'est avant tout des échanges entre les communautés pour favoriser les contacts culturels, économiques, touristiques et amicaux." Nos prédécesseurs ont souhaité que ces valeurs fondamentales se poursuivent. Qu'ils en soient rassuré, nous saurons oeuvrer en ce sens.

Alphonse Troestler, conseiller général, a confirmé avoir été le témoin privilégié de l'évolution du jumelage qui s'est traduit par des échanges réguliers avant de féliciter les deux municipalités pour leur implication dans cette forme d'amitié et de solidarité intercommunale.

Après l'échange des cadeaux, les nombreux participants ont dégusté de bon appétit le sanglier à la broche. Un magnifique feu d'artifice agrémenté d'un son et lumières a été le point d'orgue de cette fête.



St Laurent



Activités d'Été de l'Association

Le 4 août 2002 une équipe de 23 membres de l'Association a participé à un «triathlon moderne» dont l'arrivée a été jugée à Lausanne au Comité International Olympique (C.I.O.)

Parcours de l'épreuve : Châtel - Evian en voiture
Traversée Evian - Lausanne en bateau

Parcours sans faute dans les jardins et musée du C.I.O. très riches en histoires sportives, collections de trophées, médailles, équipements...

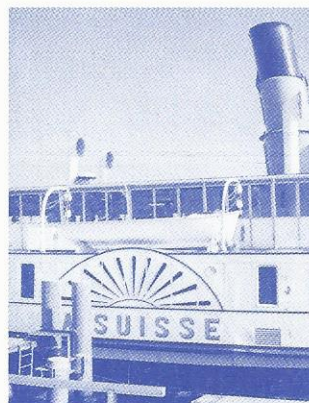
Le principal étant de participer comme l'a dit le baron Pierre de Coubertin : nous étions 23! et l'ambiance était très animée et très bonne...!

La médaille d'or de cette journée très ensoleillée a été décernée conjointement à Monique SEGAL et Christiane SIFFER. Bravo à elle deux

Un participant à ce concours : J.D.



Repas concours pétanque



Excursion Col du Coux



Excursion Col du Saix (Mme THÉO)